

# POURQUOI CHOISIR LA FONDATION GRANCHER ?

- ✓ + DE 120 ANS D'EXPÉRIENCE DANS LA PROTECTION DE L'ENFANCE
- ✓ LES ASSISTANTS FAMILIAUX FONT PARTIE INTÉGRANTE DES ÉQUIPES PLURIDISCIPLINAIRES AUTOUR DE L'ENFANT
- ✓ DU SOUTIEN ET DE L'ÉCOUTE ENTRE PROFESSIONNELS
- ✓ DES VALEURS FORTES QUI SONT MISES EN PRATIQUE SUR LE TERRAIN
- ✓ DES PROJETS ET DES ÉVÉNEMENTS FÉDÉRATEURS TOUTE L'ANNÉE
- ✓ DES FORMATIONS INITIALES ET CONTINUES TOUT AU LONG DE VOTRE PARCOURS PROFESSIONNEL



**Pour postuler,  
envoyez votre  
candidature à :**

## Établissement ROSA

13/15 rue des Crépinières  
28000 Chartres  
T. : 02 37 88 07 07  
rosa@fondation-grancher.org

## Établissement JONAS

6 bd Jourdan 75014 Paris  
T. : 01 45 81 30 44  
jonas@fondation-grancher.org

## Établissement JOSEPH

83 rue Bobillot 75013 Paris  
T. : 01 40 62 68 80  
joseph.paris@fondation-grancher.org

1 place Gabriel Péri 18100 VIERZON  
T. : 02 48 52 25 91  
joseph.vierzon@fondation-grancher.org

47/49 rue Georges GENEVIER  
41300 SALBRIS  
T. : 02 54 83 63 34  
joseph.salbris@fondation-grancher.org

Retrouvez toutes nos offres sur :  
[www.fondation-grancher.org](http://www.fondation-grancher.org)



FONDATION GRANCHER

*œuvre pour la protection de l'enfance depuis 1903*

**VOUS ÊTES**

**ASSISTANT.E FAMILIAL.E ?**

**REJOIGNEZ-NOUS !**



[www.fondation-grancher.org](http://www.fondation-grancher.org)



# ÊTRE ASSISTANT.E FAMILIAL.E À LA FONDATION GRANCHER :

La vocation de la Fondation est d'accueillir des enfants de 0 à 21 ans bénéficiant de mesures de protection de l'enfance. Elle a pour mission d'offrir à chaque enfant, un environnement de vie propice à son développement et de prendre soin du lien enfant-famille. L'enfant est hébergé au domicile d'un.e assistant.e familial.e ou dans un service de semi-autonomie et accompagné par une équipe pluridisciplinaire qui s'associe aux divers partenaires auprès desquels l'enfant ou le/la jeune majeur.e évolue.

## NOTRE HISTOIRE

L'histoire de la Fondation est unique et significative. Dans un équilibre constant entre tradition et changement, les fondateurs de l'œuvre Grancher et leurs successeurs ont veillé à asseoir sa légitimité et pérenniser son devenir.



**1903** : Jacques-Joseph Grancher et sa femme Rosa créent l'œuvre Grancher pour la préservation de l'enfance contre la tuberculose.

**1910** : L'œuvre est reconnue d'utilité publique.

**1968** : Réorganisation de l'association recentrée sur le placement familial.

**2001** : L'association devient Fondation Grancher.



## NOS VALEURS



**LE RESPECT DE L'ENFANT** : l'attention particulière à la singularité de chaque enfant et de son parcours.

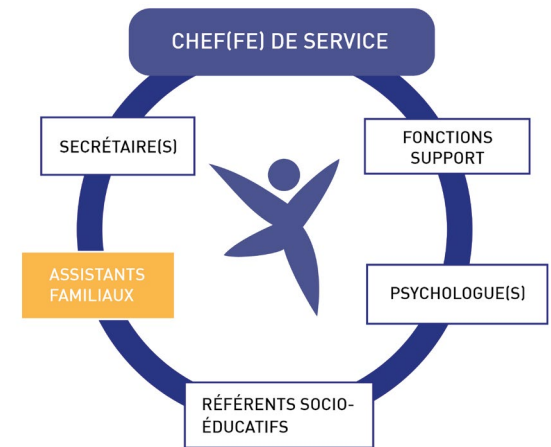
**L'ENGAGEMENT PARTAGÉ** : l'implication professionnelle au cœur du projet collectif.

**LA CULTURE DU LIEN** : la création et le maintien des liens autour et pour l'enfant.

**L'INTELLIGENCE CRÉATIVE** : la mobilisation des énergies pour le développement aujourd'hui et demain.

## NOS ÉQUIPES

L'assistant familial a une place reconnue dans le travail d'équipe pluridisciplinaire qui est mis en oeuvre autour du projet de l'enfant.



## LES AVANTAGES

Un **CDI À TEMPS PLEIN**

Une **RÉMUNÉRATION ATTRAYANTE** (Depuis la Loi du 7 février 2022) :

- Le **SMIC** pour le premier enfant accueilli
- Une rémunération assurée à hauteur de 80% en cas de non accueil du fait de l'employeur
- Une **indemnité journalière d'entretien** destinée à l'enfant accueilli
- Une **majoration de salaire** dans certaines situations complexes
- Le **remboursement de frais divers**

Un **AVANTAGE FISCAL** spécifique à la profession

**35 JOURS DE CONGÉS PAYÉS**

Les congés non pris sont payés en fin d'année

Une **COMPLÉMENTAIRE SANTÉ** prise en charge à moitié par l'employeur

Des **OEUVRES SOCIALES** proposées par le Comité Social et Économique dans chaque établissement

Des **FORMATIONS INDIVIDUELLES** et **COLLECTIVES** financées par l'employeur.

Un **ACCOMPAGNEMENT** privilégié au cours de la formation **DEAF** par un **référént professionnel**

Des **GROUPES D'ÉCHANGES** entre AF et d'**ANALYSES DE PRATIQUES PROFESSIONNELLES**

Une capacité d'accueil de **438 places** :

**369 places** d'accueil familial longue durée pour des enfants de 0 à 21 ans

**24 places d'accueil d'urgence** en accueil familial, hébergement autonome et maison fratrie

**30 places d'accueil pour MNA** en accueil diversifié

**15 places en semi-autonomie** pour des jeunes de 18 à 21 ans

Nos trois établissements sont localisés sur **3 territoires** :

- Paris (**JOSEPH** et **JONAS**)
- Cher et Loir-et-Cher (**JOSEPH**)
- Eure-et-Loir (**ROSA**)

